

## **Assemblées et organisations internationales**

### **Assemblée parlementaire de l'OSCE**

#### **Réunion d'hiver**

#### **Jeu­di 18 et ven­dredi 19 fé­vrier 2010**

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a tenu sa session d'hiver à Vienne. Le Sénat y était représenté par M. Michel BILLOUT (CRC – Seine-et-Marne), M. Pierre FAUCHON (UC – Loir-et-Cher) et M. Jean-Pierre PLANCADE (RDSE – Haute-Garonne). L'Assemblée nationale était représentée quant à elle par M. Michel VOISIN, président de la délégation française, M. Roland BLUM, M. Jean-Pierre DUFAU, M. Jean-Paul LECOQ, M. Alain NERI et M. Henri PLAGNOL.

La session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE prévoit une réunion de chacune des trois commissions générales, ainsi qu'un débat sur un thème d'actualité en séance plénière.

Au cours de la session plénière inaugurale, les parlementaires ont pu interroger la présidence kazakhe en exercice de l'OSCE sur les questions d'actualité relatives à la sécurité européenne. La majorité des questions ont porté sur les négociations relatives à la nouvelle architecture de sécurité européenne proposée par la Russie, ainsi que sur les initiatives de la présidence pour résoudre les conflits gelés. M. Michel VOISIN, représentant spécial de l'Assemblée de l'OSCE sur l'Afghanistan, a souhaité connaître les ambitions de la présidence au regard de la situation de ce pays, alors que des élections parlementaires auront lieu en septembre 2010. Enfin, un parlementaire américain, soutenu par M. Henri PLAGNOL, a interrogé le représentant kazakh sur les manquements de son pays aux droits de l'homme, et sur les mesures qu'il comptait prendre pour y remédier.

Au sein de la commission générale des affaires politiques et de sécurité, les parlementaires ont débattu avec le Haut-commissaire de l'OSCE aux minorités nationales. M. Jean-Pierre PLANCADE est plus particulièrement intervenu sur la situation préoccupante des Roms, tandis que M. Jean-Pierre DUFAU insistait sur la question de l'intégration des minorités. A également été évoquée la question des langues minoritaires, notamment par une représentante québécoise. En outre, les parlementaires ont échangé avec M. Herbert SALBER, le directeur du Centre de prévention des conflits de l'OSCE (CPC), organisme qui soutient la présidence en exercice de l'OSCE dans les domaines de la prévention des conflits, de la gestion des crises et de la reconstruction post-conflits, et qui joue un rôle crucial dans le soutien des opérations de terrain de l'OSCE. Les parlementaires ont notamment interrogé M. SALBER sur le rôle du CPC en Géorgie. M. Michel VOISIN a demandé s'il existait des relations entre le CPC et l'Union européenne et a souhaité des précisions sur des projets de coopération et de formation menés en Asie centrale par le CPC. Enfin, le rapporteur de la commission a présenté le sujet du rapport qui sera examiné au cours de la session annuelle de l'Assemblée, du 5 au 9 juillet à Oslo. Il a choisi de s'intéresser à la criminalité organisée et transfrontalière et au défi qu'elle représente pour la sécurité des pays de la zone OSCE. M. Pierre FAUCHON a félicité le rapporteur et a insisté sur la nécessaire coopération entre les pays de l'OSCE pour lutter contre les trafics menés par la criminalité organisée.

Au sein de la commission générale des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement, présidée par M. Roland BLUM, les discussions ont porté sur les questions environnementales, quelques mois après la conférence de Copenhague. En outre, les parlementaires ont abordé le thème de la coopération énergétique, à travers l'exemple de la communauté de l'énergie de l'Europe du Sud-est. Enfin, le rapporteur de la commission a indiqué que le rapport de la session annuelle porterait notamment sur la lutte contre la corruption.

Au sein de la commission générale de la démocratie, des droits de l'homme et des questions humanitaires, les débats se sont concentrés sur l'Etat de droit, l'observation électorale et la lutte contre le trafic des êtres humains, en présence du Directeur du Bureau des Institutions démocratiques et des droits de l'Homme (BIDDH), M. Janez LENARCIC, et de la représentante spéciale de l'OSCE pour la lutte contre le trafic des êtres humains, Mme Maria Grazia GIAMMARINARO. M. Michel BILLOUT a interrogé M. LENARCIC sur les missions d'observation électorale prévues par le BIDDH en 2010, et sur les conclusions de la mission préalable aux élections législatives qui auront lieu au Tadjikistan le 28 février. En outre, M. BILLOUT a demandé des précisions quant à la coopération sur le terrain entre le BIDDH et l'Assemblée de l'OSCE. A la suite de ce débat, le rapporteur de la commission a présenté le sujet de son rapport pour la session annuelle. Comme son collègue de la première commission, il abordera le thème de la criminalité organisée, mais sous l'angle de ses conséquences pour les droits de l'homme, à travers le trafic des êtres humains en particulier. Dans le débat qui a suivi, M. BILLOUT a attiré l'attention du rapporteur sur les difficiles conditions d'accès des organisations non gouvernementales à Jérusalem-Est et sur la situation catastrophique de la population palestinienne.

Enfin, au cours du débat spécial, moment le plus attendu de la session d'hiver, les parlementaires ont débattu de la situation en Afghanistan. A l'occasion de ce débat, la délégation française a exprimé son désarroi face à la situation catastrophique du pays, et a dénoncé la corruption qui ronge les institutions. Elle s'est montrée réservée quant aux résultats de la conférence de Londres. De plus, elle a rappelé la nécessité de protéger les populations afghanes contre les exactions et les intimidations des insurgés ; d'augmenter et d'améliorer la formation des forces nationales de sécurité afghanes, afin de stabiliser et d'étendre les zones de sécurité et de préparer le désengagement des forces internationales ; de mieux coordonner l'action des forces de la coalition et des autres acteurs ; et d'associer davantage les puissances régionales, telles que la Chine, l'Iran et le Pakistan, à la résolution du conflit.